

Justificatif généré le 19/07/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 19/07/2022
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/620233
N° d'annonce : 620233

Votre justificatif de parution pour votre annonce n°620233 parue sur notre support actu-juridique.fr le 2022-07-19.

SMILE & PAY

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital social de 621 774 euros
Siège social : **60, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE**
500 872 023 R.C.S. NANTERRE
Exercice social du 01/01/2021 au 31/12/2021
Comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 21 juin 2022

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 (en euros)

ACTIF	Notes annexe	31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et prov.	Net	Net
Immob. incorporelles :	4.1				
- Frais de développement...		735 459	660 497	74 962	132 526
- Autres immob. inc.....		6 948	6 948	0	0
Immob. corporelles.....	4.2	256 810	90 984	165 827	23 825
Immob. financières.....	4.3	143 711	-	143 711	157 085
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		1 142 927	758 428	384 499	313 436
Stocks et en cours.....	5	245 412	11 979	233 433	310 488
Créances d'exploitation :	6				
- Clients et comptes ratt.....		55 073	6 567	48 507	24 295
- Autres créances.....		142 936	-	142 936	226 280
Disponibilités.....	4	635 681	-	4 635 681	1 230 869
Ch. constatées d'avance.....		113 615	-	113 615	41 256
TOTAL ACTIF CIRCULANT		5 192 718	18 546	5 174 172	1 833 188
TOTAL ACTIF		6 335 645	776 974	5 558 671	2 146 624

PASSIF	Notes annexe	31/12/2021	31/12/2020
Capital social.....		621 774	443 203
Primes liées au capital.....		4 556 289	778 651
Réserves.....		839 851	839 851
Report à nouveau.....		- 2 242 930	- 797 442
Résultat de l'exercice.....		- 2 134 413	- 1 445 488
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7	1 640 570	- 181 226
Provisions pour risques et charges.....	8	109 701	109 701
Emprunts et dettes auprès des de crédit.....	9	1 950 491	1 153 122
Emprunts et dettes financières diverses.....	9	20 962	12
Fournisseurs et comptes rattachés.....		333 991	244 845
Dettes fiscales et sociales.....		380 839	118 354
Dettes sur immobilisations.....		8 034	3 543
Autres dettes.....		1 003 393	678 312
Produits constatés d'avance.....		110 689	19 962
TOTAL DETTES	9, 10	3 808 399	2 327 850
TOTAL PASSIF		5 558 671	2 146 624

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	Note annexe	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires.....	11	2 871 078	1 937 721
Autres produits d'exploitation.....	12	95 994	118 973
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		2 967 072	2 056 694
Achats consommés.....		- 650 404	- 483 898
Variation de stock.....		- 87 933	138 524
Autres charges et charges ext.....		- 2 246 015	- 1 808 619
Impôts et taxes.....		- 49 774	- 21 636
Salaires et traitements.....		- 1 403 187	- 807 165
Charges sociales.....		- 590 726	- 307 831
Charges div. de gestion courante.....		- 19 959	- 12 286
Dotations d'exploitation.....		- 98 399	- 244 380
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		- 5 147 326	- 3 547 292
RESULTAT D'EXPLOITATION.....		- 2 180 254	- 1 490 598
Produits financiers.....		1 204	1 300
Charges financières.....		9 343	5 377
RESULTAT FINANCIER.....	14	- 8 139	- 4 077
RESULTAT COURANT.....		- 2 188 393	- 1 494 675
Produits exceptionnels.....		9 782	2 150
Charges exceptionnelles.....		9 046	- 1 439
RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	15	736	710
Impôt sur les bénéfices.....	16	53 252	48 477
RESULTAT NET.....		- 2 134 413	- 1 445 488

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (en euros, sauf mentions expresses).

NOTE 1 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE. L'exercice 2021 au même titre que l'année précédente a été rythmé par la crise sanitaire liée au Coronavirus. Cependant, l'impact sur l'activité a été beaucoup plus limité qu'en 2020 car les mesures prises ont été moins restrictives pour les commerçants et les utilisateurs. La société a par ailleurs contracté un second Prêt Garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 800 K€, contracté à hauteur de 600 K€ avec la BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT (BPI) et 200 K€ avec la BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS. Au total, la société aura bénéficié de PGE à hauteur de 1,3 M€. La société a demandé un différé d'un an de remboursement avant l'amortissement du remboursement sur 5 ans pour la totalité. Les autres faits majeurs de cet exercice sont : (i) Une augmentation de capital auprès de son actionnaire historique Truffe Capital et d'un nouvel investisseur institutionnel, le fonds Evolem Start pour un total de près de 4 M€, contractée en janvier 2021. (ii) L'obtention d'une subvention d'exploitation de 100 K€ réparti en 2 tranches de 60 K€ et 40 K€ dans le cadre d'Innov'up, un programme mis en place par la région Ile de France et la BPI. (iii) Le lancement d'une nouvelle fonctionnalité, la prise de caution. (iv) Le lancement d'un

nouveau terminal de paiement d'entrée de gamme, le « Mini Smile ». De plus, lors de la réunion du Conseil d'administration du 27/01/2021, les administrateurs ont constaté la démission de la société HOLDING INCUBATRICE SERIE II de son mandat d'administrateur et ont décidé de procéder à la cooptation de Monsieur François Noir, en qualité de nouvel administrateur en remplacement de la société HOLDING INCUBATRICE SERIE II. Enfin, lors du Conseil d'administration du 21/10/2021, Madame Suzanne Ponçon a été nommée Directrice Générale Déléguée de la Société à la place d'Archibald Euvrard qui reste dans la société en qualité de Directeur Financier et Administratif.

NOTE 2 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE. La société a débloqué en mars 2022, la seconde tranche de 40 K€ de sa subvention obtenue dans le cadre de la subvention Innov'up accordée en 2021. De plus, la société est en cours de réalisation d'une augmentation de capital de 2,1 M€ qui devrait être constatée courant juin 2022. A la suite de la crise russo-ukrainienne déclenchée le 24/02/2022, SMILE & PAY a mis en place des mesures de vigilance renforcée afin de répondre aux obligations de gels et embargo. A date, la société n'a pas identifié d'impact direct sur son activité.

NOTE 3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES. Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de commerce, du Code monétaire et financier, des règlements ANC 2014-03 et 2014-07 et du Plan Comptable général. Le règlement n° 2020-10 de l'ANC du 22/12/2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 et portant principalement sur l'épargne réglementée et le prêt de titres n'a pas eu d'impact sur les comptes de SMILE & PAY au 31/12/2021. Les comptes annuels présentés concernent l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

1. Principes et conventions générales. Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en préservant la continuité de l'exploitation dans la mesure où les efforts engagés décrits au chapitre « Faits marquants de l'exercice » ont conduit à maintenir un équilibre financier et à assurer la continuité d'exploitation de la société sur les 12 prochains mois. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. L'établissement des comptes sociaux en conformité avec les principes énoncés ci-dessus oblige les dirigeants de la Société à faire des estimations et à émettre des hypothèses qui affectent les montants des actifs et des passifs ainsi que les montants des charges et des produits enregistrés durant l'année dans le compte de résultat. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les principaux postes concernés par ces estimations sont les suivants : les actifs incorporels, les provisions sur stocks, les provisions pour risques et charges et les dépréciations sur les comptes clients. Les estimations comptables sont réalisées dans un contexte de crise sanitaire et économique dont les conséquences rendent difficiles l'appréhension des perspectives économiques à moyen terme. Aucune dérogation aux principes comptables de base n'a été appliquée.

2. Permanence des méthodes. Les méthodes d'évaluation retenues pour ces comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3. Chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires réalisé par SMILE & PAY est constitué : de ventes de marchandises (lecteurs de cartes mobiles) dont le fait générateur de l'enregistrement en comptabilité est la livraison ; de prestations de services (commission sur les encaissements réalisés avec la solution et abonnement) qui sont comptabilisées au fur et à mesure de la réalisation effective de ces prestations. Au titre de l'exercice 2021, les comptes enregistrent aussi une activité de location de lecteurs.

4. Frais de recherche et de développement. Par application du PCG, les frais de développement peuvent être immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer le respect de six critères. Les frais de développement sont amortis à compter de leur date de mise en service, c'est-à-dire de la mise en exploitation ou en commercialisation des produits issus desdits travaux. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent essentiellement les études externes et dépenses de sous-traitance ainsi que les frais de personnel (salaires et charges) des personnels affectés aux projets concernés (au prorata temporis) à l'exclusion de toute quote-part de frais généraux. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur 3 ans.

5. Autres immobilisations incorporelles. Les autres immobilisations incorporelles intègrent les immobilisations (Frais de R&D) en cours non encore achevés et non réceptionnés qui ne sont, de ce fait, pas amortis. Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus.

6. Immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon les modes et durées d'amortissement suivants : Matériel de bureau et informatique : Linéaire 3 ans, Mobilier de bureau : Linéaire 5 ans, Agencements, aménagements, installations : Linéaire 10 ans.

7. Immobilisations financières. Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition. Elles comprennent : les titres de participation et créances rattachées ; les dépôts de garantie pour la location de locaux.

8. Stocks et encours. Les marchandises figurent à l'actif pour leur coût d'achat. Elles sont enregistrées selon la méthode FIFO. Les stocks font l'objet d'une provision pour dépréciation après analyse lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire.

9. Créances clients. Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée après analyse individuelle de la recouvrabilité des dites créances.

10. Indemnités de départ à la retraite. Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions. La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite. L'engagement de la société au 31/12/2021 n'est pas significatif compte tenu du peu d'ancienneté du personnel et de l'âge moyen des effectifs concernés ; ainsi aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été comptabilisée au 31/12/2021.

11. Provisions pour risques et charges. En application du règlement ANC 2014-03, une provision est enregistrée lorsque SMILE & PAY a une obligation réelle pour laquelle une estimation fiable peut-être réalisée avec une précision suffisante, résultat d'un événement passé, et pour laquelle une sortie de ressources est probable. Au cours de l'exercice 2021, la société a constaté aucune nouvelle provision pour couvrir un risque d'exploitation.

12. Résultat exceptionnel. Les éléments exceptionnels comprennent les éléments de charges et de produits de l'activité courante dont la nature et les montants présentent un caractère non récurrent ou extraordinaire, dont les produits et charges afférents à un exercice antérieur.

NOTE 4 - MOUVEMENTS DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ ET DES AMORTISSEMENTS. 4.1. Variation des immobilisations incorporelles et amortissements.

Immobilisations incorporelles	31/12/2020	Aug. de la période	31/12/2021
Frais de développement.....	735 459	-	735 459
Logiciels, marques, licences	6 948	-	6 948
TOTAL VALEURS BRUTES	742 407	-	742 407
Amort. des frais de développement.....	602 932	57 565	660 497
Amortissement logiciels	6 948	-	6 948
TOTAL AMORT. ET PERTE DE VALEUR	609 880	57 565	667 445
VALEUR NETTE	132 527	-	74 962

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire.

4.2. Variation des immobilisations corporelles et amortissements.

	31/12/2020	Aug. de la période	31/12/2021
Aménagement	0	87 071	87 071
Matériel de bureau et informatique	53 884	42 543	96 427
Mobilier de bureau.....	12 539	36 225	48 764
Matériel mis en location	19 532	5 016	24 548
TOTAL IMMOB. CORPORELLES	85 954	170 855	256 810
Aménagement	0	5 129	5 129
Amort. mat. de bureau et informatique	34 590	16 496	51 086
Amortissements mobiliers de bureau	9 647	4 647	14 294
Matériel mis en location	17 892	2 583	20 475
TOTAL AMORT. ET PERTE DE VALEUR	62 129	28 855	90 984
VALEUR NETTE	23 825	-	165 826

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire.

4.3. Variation des immobilisations financières.

	31/12/2020	Aug. de la période	Dim. de la période	31/12/2021
Autres titres immobilisés	101 300	1 200	-	102 500
Dépôt de garantie.....	55 785	-	14 574	41 211
TOTAL VALEURS BRUTES	157 085	1 200	14 574	143 711

NOTE 5 - STOCKS ET EN-COURS		31/12/2020	31/12/2021
Marchandises.....		333 346	245 512
VALEUR BRUTE		333 346	245 512
Marchandises.....		22 858	11 979
TOTAL PROVISION		22 858	11 979
VALEUR NETTE		310 488	233 533

Il a été constitué une provision de 11 979 euros pour dépréciation des matériels en stock pour les matériels d'occasion (50 %). La provision constituée sur l'exercice 2020 a été reprise en totalité.

NOTE 6 - ETAT DES CREANCES.

Créances	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé :			
- Dépôt de garantie.....	41 211	-	41 211
De l'actif circulant :			
- Clients douteux	8 756	-	8 756
- Clients et comptes rattachés	40 798	39 065	1 733
- Crédit impôt innovation	53 769	53 769	-
- Trésor public TVA.....	48 816	48 816	-
- Personnel	11 354	11 354	-
- Autres.....	27 263	27 263	-
TOTAL	231 967	180 267	51 700

Charges constatées d'avance. Ce poste concerne des charges comptabilisées (et pour certaines payées) au cours de l'exercice 2021 mais afférentes à une période postérieure. Elles sont extournées H.T. Elles comprennent : Loyers du T1 2022 : 46 285, Logiciel de Conformité 12 mois en 2022 : 18 530, Assurance 12 mois en 2022 : 3 255, Abonnement logicielle Techniques 9 mois 2022 : 3 375, Adhésions associations 2022 : 3 300, Médecine du travail 2022 : 3 026, Abonnement veille 2022 : 3 200, Abonnement Service Technique 10 mois 2022 : 3 125, Abonnement logicielle Conformité 7 mois 2022 : 2 124, Abonnement Service Formation 6 mois 2022 : 3 148, Assurance diverses en 2022 : 1 065, Autre divers logiciels et abonnements : 23 182, Total : 113 615.

NOTE 7 - CAPITAL ET EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES. 7.1. Composition du capital social. Au 31/12/2021, le capital social était composé de 621 774 actions d'une valeur nominale de 1 €. **Catégories de titres.** Actions, Valeur nominale : 1 €, Nombre de titres, Au début de période : 443 203, Créés pendant la période : 178 571, En fin de période : 621 774. La société ne détient aucun titre en propre au 31/12/2021. Pour rappel, la dernière augmentation de capital a été réalisée en janvier 2021.

7.2. Variation des capitaux propres	Capital Actions ordinaires	Rés., report à nouv. et résul. non distribués	Total
Au 31/12/2020	7 015 802	- 7 197 028	- 181 226
Augmentation de capital de janvier.....	178 571	-	178 571
Prime d'émission	3 777 638	-	3 777 638
Résultat net.....	-	- 2 134 413	- 2 134 413
AU 31/12/2021	10 972 011	- 9 331 441	1 640 570

Au cours de l'exercice, les frais liés à l'augmentation de capital (Juridique, CAC...) de 44 567 € ont été imputés à la prime d'émission.

NOTE 8 - PROVISIONS ET DEPRECIATIONS.

Etat des provisions	31/12/2020	Dotations de la période	Reprises de la période Utilisées	31/12/2021
Créances clients.....	6 567	0	-	6 567
Pour dépréciation de stocks ...	22 858	11 979	22 858	11 979
Provision pour risques	109 701	0	-	109 701
TOTAL	139 126	11 979	22 858	128 247
Dont dot. et reprises d'expl.	-	11 979	-	-

NOTE 9 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES. 9.1. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit. Ce poste comprend le montant des sommes dues au titre de l'utilisation des cartes de paiement à débit différé de la société (796 € contre 3 122 € au 31/12/2020). La société ne bénéficie pas de concours court terme sous forme de découvert. **9.2. Autres concours.** En janvier 2021, la société a obtenu un prêt garanti par l'état (PGE) de 800 K€ émis à hauteur de 200 K€ par la BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS et 600 K€ par la BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT (BPI).

NOTE 10 - ETAT DES DETTES.

Echéances des dettes à la clôture de l'exercice	Montant brut	A moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Comptes bancaires débiteurs	796	796	-	-
Emprunts	1 949 695	-	1 149 695	800 000
Dépôts et cautionnements reçus.....	6 600	6 600	-	-
Fournisseurs et cptes rattachés.....	333 991	333 991	-	-
Dettes sociales et fiscales.....	380 839	380 839	-	-
Dettes s/immob. et comptes ratt.	8 034	8 034	-	-
Autres dettes.....	1 003 393	1 003 393	-	-
Produits constatés d'avance.....	110 689	110 689	-	-
TOTAL AU 31/12/2021	3 794 037	1 844 342	1 149 695	800 000
Rappel de l'exercice précédent (31/12/2020).....	2 218 138	1 568 138	-	650 000

NOTE 11 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES. Le chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

Chiffre d'affaires	31/12/2020	31/12/2021
Ventes d'équipement	385 697	670 827
Commissions de services.....	1 552 024	2 200 251
TOTAL	1 937 721	2 871 078

Les frais de port sur vente sont inclus dans les ventes d'équipements.

Répartition géographique	31/12/2020	31/12/2021
France	1 603 784	1 814 384
Export (DOM TOM).....	333 936	534 425

NOTE 12 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	31/12/2020	31/12/2021
Production immobilisée.....	0	3 255
Subventions d'exploitation	0	66 689
Transfert de charges.....	77 928	2 946
Produits divers de gestion courante.....	18	246
Reprises de provisions d'exploitation.....	41 027	22 858
TOTAL	118 973	95 994

NOTE 13 - FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT. Les charges externes directes d'Etudes et Recherches hors coûts administratifs indirects s'élevaient pour la période à 347 216 € (contre 259 727 € pour l'exercice 2020). Ces charges sont constituées des services extérieurs relevant de la même nature.

NOTE 14 - RESULTAT FINANCIER	31/12/2020	31/12/2021
Produits financiers :		
- Produits de participation	1 300	1 203
TOTAL	1 300	1 203
Charges financières :		
- Intérêts sur emprunts.....	5 245	8 342
- Intérêts autres dettes.....	93	0
- Pertes de change	38	1 001
TOTAL	5 377	9 343
RESULTAT FINANCIER	- 4 077	- 8 140

NOTE 15 - RESULTAT EXCEPTIONNEL. Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

	31/12/2020	31/12/2021
Produits exceptionnels :		
- Produits des exercices antérieurs.....	1 837	282
- Produits exceptionnels divers.....	313	9 500
TOTAL	2 150	9 782
Charges exceptionnelles :		
- Autres charges exceptionnelles de gestion	0	135
- Charges des exercices antérieurs	1 220	3 411
- Dons et libéralités	0	5 500
- Dot. amort. except. sur immobilisations corporelles.....	219	0
TOTAL	- 1 439	9 046
RESULTAT EXCEPTIONNEL	710	736

NOTE 16 - IMPOT SUR LES SOCIETES. 16.1. Détermination de la charge d'impôt. Variation des impôts différés ou latents : sans objet. Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel. **16.2. Crédit impôt innovation et recherche.** Au cours de l'exercice, SMILE & PAY a poursuivi le développement de la solution d'acceptation de paiement en mobilité. Dans ce cadre, elle a déterminé et comptabilisé deux crédits impôts au titre de la recherche et de l'innovation. Les effets du C.I.R. et C.I.I. sur l'exercice sont donc les suivants (en Keuros) :

Impact sur	Compte de résultat	Trésorerie	Bilan actif
	(Produits)	(Encaissé)	(Créances)
SITUATION AU 31/12/2020	48	123	153
CIR/CII 2019	-	105	(105)
CIR/CII 2020	-	48	(48)
CIR/CII 2021	53	-	53
SITUATION AU 31/12/2021	53	153	53

16.3. Déficit fiscal. Après prise en compte du déficit fiscal de l'exercice 2021 et le report de déficit de la société SMILE & PAY, la société dispose de déficits fiscaux à reporter sur les exercices ultérieurs. Le montant de ces déficits est de 10 075 957 €.

NOTE 17 - EFFECTIF MOYEN.

Effectif moyen France	31/12/2020	31/12/2021
Dont :		
- Mandataires sociaux	2	2
- Cadres	8	13,1
- Non-cadres	11,3	15,2
TOTAL	21,3	30,3

L'effectif moyen est calculé en nombre de postes y compris les mandataires sociaux, les salariés à temps partiel et les contrats de stage. Sur l'exercice 2021, l'entreprise a enregistré 6 départs et 23 arrivées (hors stagiaires). Au 31/12/2021, l'effectif de SMILE & PAY S.A. (mandataires sociaux compris) s'établissait à 39 personnes (contre 22 personnes au 01/01/2021) dont :

	Hommes	Femmes
Mandataire social	1	1
Cadre	9	7
Non cadre	11	10
TOTAL	21	18
Dont à temps partiel	0	3

NOTE 18 - REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION. La rémunération des organes de direction ne concerne que la rémunération du Directeur Général et du Directeur général délégué. Traitement brut avantages en nature compris, 31/12/2020 : 121 583 €, 31/12/2021 : 186 013 €. La partie prime sur l'exercice 2021 a été versée en mars 2022 à la direction. Il n'existe aucun autre engagement vis-à-vis des mandataires sociaux. En 2021, les membres du Conseil d'administration ont perçu des jetons de présence pour un montant total de 10 500 € au titre de l'année 2020 et 10 000 € au titre de l'année 2021. Au cours de l'exercice 2021, il n'a été consenti aucune avance ou crédit de quelque nature que ce soit aux dirigeants et aux mandataires sociaux et aucun engagement n'a été pris par la société pour leur compte. Il n'existe aucune créance ni aucun engagement à quelque titre que ce soit au titre des exercices antérieurs. La Société n'a contracté aucun engagement

pour pension de retraite au profit des organes d'administration et de direction au cours de l'exercice 2021, ni au cours des exercices antérieurs.

NOTE 19 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021, les honoraires des Commissaires aux comptes s'élèvent à 28 570 €. Ce montant se ventile entre 27 K€ lié à la certification des comptes 2021 et 2 K€ sur des honoraires liés aux services autres que la certification des comptes.

NOTE 20 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN. 20.1. Engagements financiers hors bilan. Crédit-bail/locations financières : La société n'a pas de contrat de crédit-bail ou de location financière en cours. Garanties données : Néant. Garanties reçues : Néant. Engagements de retraite : La Société n'a pas procédé à l'évaluation des engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite (Voir Note 4 § 10).

20.2. Passifs éventuels et risques. Litiges en cours. Comme toute entreprise, SMILE & PAY peut faire l'objet de contentieux dans ses différents domaines d'activité. Des provisions relatives à chaque risque sont constituées au fur et à mesure en fonction des avis d'experts et du stade d'évolution de chaque dossier traité individuellement. A ce jour, la société a constaté une provision pour couvrir un risque d'exploitation. **Risques. Risque de change.** La société réalise sa facturation en euros. Elle réalise tous ses achats, y compris ses importations en euros et n'est donc pas soumise au risque de change. **Risque de taux.** Tous les engagements financiers de la société sont à taux fixe. **Risques de liquidité.** La société étant en phase de développement, elle réalise de manière récurrente des pertes d'exploitations qui se traduisent par une consommation de trésorerie. **Risques liés à l'exécution des contrats.** Il existe un risque que, en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations envers ses partenaires, la société puisse être redevable de pénalités. Notamment, il existe un risque en cas de retard de livraison de matériel ou d'exécution de contrats de services. La société a mis en place : des procédures internes destinées à garantir la continuité d'exploitation ; des clauses contractuelles avec les partenaires contribuant à l'exercice de ses opérations destinées à la garantir contre leurs défaillances et les conséquences ; des clauses de limitation de responsabilité à l'égard de ses clients ; des couvertures d'assurance destinées à garantir les conséquences de ses éventuelles défaillances.